

**Monsieur le President**

**Madame la Secrétaire Générale**

**Camarades congressistes de la région D'Afrique et pays Arabes**

**Mon intervention est scindée en deux principales parties :**

Une partie qui décrit globalement la situation sociale, économique, juridique et politique qui prévaut en Algérie et ses conséquences sur les femmes.

La deuxième partie est une expertise faite par le réseau d'autonomisation des femmes marginalisées avec la contribution du comité nationale des femmes SNAPAP.

**Mesdames et Messieurs ;**

Vous n'êtes pas sans savoir qu' à 'travers les leçons données par l'histoire; les femmes ont toujours payé de lourd tribut du fait de leur vulnérabilité avérée entretenue par les systèmes politiques rétrogrades.

C'est ainsi qu'en Algérie pays très riche, mais miné et ruiné par la corruption les femmes n'échappent pas à cette règle, car le pouvoir illégitime et hors la loi de par les violations des conventions internationales et lois constitutionnelles, œuvre à la féminisation de la précarité à travers le nouveau code de travail, le statut général de la fonction publique, la nouvelle loi sur les associations et la répression des femmes syndicalistes.

La légalisation de la sous traitance dirigée vers les femmes et la généralisation du recrutement à Durée Déterminée sont des preuves tangibles de la volonté politique de maintenir les femmes dans la pauvreté pour empêcher tout un peuple d'avancer vers le progrès social.

Dans ce contexte de restriction des libertés et de la banalisation de toutes les formes de violences, des violations des lois et des conventions internationales ; les femmes sont les victimes de toutes les formes, de harcèlements et d'exploitation au premier plan étant marginalisées dans l'accès au logement, au travail décent, aux soins de qualité et en matière de protection juridique.

En aucun moment de notre histoire récente, la femme n'a été exposée aux atteintes à la dignité ni reléguée aux pratiques esclavagistes en milieu du travail.

Les salaires précaires versés continuellement en retard ,la pénibilité du travail ,les horaires illégaux et non rémunérés ,les insultes ;les vulgarités verbales ;les agressions physiques le travail non conforme au poste ni au diplôme, l'exclusion de la promotion professionnelle ,les harcèlements sous toutes les formes sont le quotidien des femmes comme fut les cas des travailleuses recrutées dans l'informel du secteur du textile dans le privé et celles recrutées par les agences de sous traitance pour ne citer que ces cas car la liste est trop longue.

### **Mesdames et Messieurs,**

C'est dans cette conjoncture socio politique marquée par des blocages des mouvements pour le changement démocratique et la répression des libertés d'expression que le réseau national d'autonomisation des femmes marginalisées a été créé comme support au comité de femmes travailleuses du SNAPAP en 2013/2014 qui est une opportunité qui a permis de mettre la lumière sur la réalité et le vécu des femmes algériennes dans les 11 régions ciblées dans l'étude statistique incluse dans la campagne d'autonomisation des femmes marginalisées .

### **Maintenant je vais vous exposer la démarche de la campagne de lutte contre la marginalisation des femmes.**

*La campagne avait trois objectifs principaux :*

*Objectif 1 : créer le réseau d'autonomisation des femmes marginalisées.*

*Objectif 2 : réaliser l'étude statistique pour un plaidoyer solide dans la région BMENA.*

*Objectif 3 : réaliser un guide juridique destiné aux femmes.*

La campagne menée sur la marginalisation des femmes dans les domaines sociaux, économiques, juridiques et politiques touché plus de 600 femmes travaillant dans le secteur public et privé prise comme échantillonnage sur les 11 régions ciblées dans l'enquête quantitative complétée par des témoignages de femmes victimes prises en vidéos.

Comme méthode de travail, les membres du réseau RAWLEN ont retenu 10 paramètres dans les questionnaires qu'elles ont réalisés et diffusés pour quantifier la nature des violations des lois et conventions internationales et les cas d'atteinte aux droits juridiques socio économiques et la discrimination envers les femmes .

### **Critères retenus et fréquence de cas dans les questionnaires :**

Sur les 600 femmes qui ont été ciblées par des questions sur :

- 1 Exploitation en milieu professionnel \_\_\_\_\_ 302 cas
- 2 Harcèlement sexuel \_\_\_\_\_ 75 cas
- 3 Discrimination envers les femmes \_\_\_\_\_ 170 cas
- 4 Atteinte au droit à la promotion professionnelle \_\_\_\_\_ 92 cas
- 5 Violence verbale et physique \_\_\_\_\_ 407 cas
- 6 Harcèlement moral \_\_\_\_\_ 357 cas
- 7 Retard dans les versements de salaire \_\_\_\_\_ 517 cas
- 8 Droit syndical \_\_\_\_\_ 115 cas
- 9 Congé de maternité. \_\_\_\_\_ 82 cas
- 10 licenciement abusif. \_\_\_\_\_ 32 cas

Pour consolider les données des questionnaires, les membres du réseau ont recueilli, des témoignages poignants des femmes victimes enregistrés sur vidéo après leur consentement.

### **Interprétation globale des réponses données par 600 femmes ciblées dans 11 régions de : Est Ouest Centre et Sud.**

**50,33%** des femmes sont exploitées dans le travail

**12 ; 5% harcelées sexuellement**

**53,53%** sont harcelées moralement,

**28,33 %** des questionnées sont victimes de discrimination envers les femmes,

**15,33 %** ont subi des atteintes à la dignité en milieu de travail,

**67,83 %** ont subi des violences physique et morale,

**86,16 %** perçoivent leur salaire entre 02 et 04 mois de retard, parfois le retard dépasse les 6 mois.

**19 ,16 %** sont empêchées d'exercer leur droit en qualité de déléguée syndicale

**13,66 %** des femmes contractuelles dans le secteur public, ont présenté des congés de maladies à la suite de leur accouchement et reprennent le travail bien avant leur rétablissement.

Dans le secteur privé, les femmes mariées sont très difficilement recrutées, les employeurs favorisent les célibataires pour mieux les exploiter, les résultats des questionnaires est concluant car sur les 600 femmes touchées 450 sont célibataires, en Algérie ; seules les jeunes filles sont appelées célibataires ,32 veuves ,36 divorcées et 82 sont mariées.

#### **Niveau socio économique des femmes ciblées :**

Sur les 600réponses obtenues 12 seulement ont un niveau socio économique moyen ce qui représente **2 %** alors que **588** ont un niveau bas donc **88 %** sont pauvres selon les réponses données.

#### **Recueil de Témoignages.**

Cette situation de détresse sociale est illustrée par des témoignages des victimes recueillis à Adrar et dans d'autres régions touchées par la campagne.

Il s'agit des femmes de la wilaya d'Adrar qui ramassent du gravier à mains nues dans le désert (,matière abrasive ) sous les grandes chaleurs du Sud ;elles font ce travail pénibles sous un soleil de plomb ,elles séparent le gravier du sable avec des moyens rudimentaires pour le vendre au vendeurs des matériaux de construction à un prix dérisoire ,elles sont transportées vers les lieux de ramassage dans des camions et ne retournent que vers la tombée de la nuit au risque de se perdre dans le désert .

Les témoignages des travailleuses dans le secteur privé du textile et confection de vêtements sont encore plus frappants, les femmes recrutées

dans l'informel travaillent dans des ateliers sous terrains sordides sans hygiène élémentaire sont exposées aux risques sans couverture sociale ni sanitaire.

Ces travailleuses sont payées à la pièce confectionnée ; elles sont au travail à 8 heures du matin et sortent à 18 heures elles sont atteintes en majorité de maladies en rapport avec la condition de travail et le seuil de pauvreté dans lesquelles elles vivent.

Cette campagne a permis à des centaines de femmes d'exprimer leurs souffrances d'échanger et partager leurs expériences sur la base d'un véritable dialogue et un espace de psychothérapie où les femmes ont témoigné avec de fortes émotions les violences, les brimades et les atteintes à la dignité aussi bien sur le lieu du travail qu'au niveau de leur foyer.

Durant cette campagne les femmes ont retrouvé la confiance en elles mêmes et la volonté de revendiquer leurs droits juridiques tout en surmontant la peur.